

# Aide au partenariat technologique

Aide au partenariat technologique  
Aide au partenariat technologique

L'

## [Aide au Partenariat Technologique](#)

(APT) permet de financer le montage de projets collaboratifs de RDI (faisabilité technique, juridique, recherche de partenariats...).

L'APT peut être mise en oeuvre pour :

- financer le montage de projets collaboratifs de RDI (recherche développement innovation),
- favoriser les coopérations technologiques transnationales entre clusters/pôles :

- 

### [projet INNET](#)

- détecter et financer des projets d'innovation de services :

- dans le domaine des énergies renouvelables : \_

### [projet KIS PIMS](#)

- dans le domaine de la construction et de la rénovation durable des bâtiments : \_

### [projet GreenConServe](#)

- détecter et financer des projets éco-innovants pour la réduction de l'impact environnemental :

- 

### [projet REMake](#)

2010.02.09

[OSEO](#);

\*}